

Chers parents,

- La dernière période vient de commencer, je souhaitais vous rappeler que nous nous retrouverons le **dimanche 1^{er} juillet** pour la traditionnelle fête de fin d'année.
- **Ce jeudi 24 mai** est une journée particulière car toute l'école est en sortie dans des lieux différents pour faire vivre des projets de classes divers et variés.



Classe de découverte (PS-CP-CE1) à Bois Plage en Ré du 23 au 25 mai.

Sans le soutien financier de l'Amicale Laïque et de la municipalité de Nalliers, il est évident que tous ces projets ne pourraient pas se vivre à l'extérieur de l'école.

Coût total approximatif de ces projets (sorties + classe de découverte) : 10 000 euros

Deux jours à la réserve naturelle de Nalliers avec les CE2 (Madame Lugand-Joly)

Saint Germain l'Abiquiller
Animations autour de l'école d'autrefois
CE2-CM1-CM2

Visite de la ferme pédagogique de Benet
(PS1-PS2 / PS2-MS-GS)

- Enfin, je voulais vous signaler qu'Amandine Bertin remplacera Pauline Coué (ATSEM) dans la classe de PS2-MS-GS durant tout son congé de maternité. En conséquence de quoi, une nouvelle organisation a dû être pensée par la municipalité, l'Office Socio Educatif et Pascal Braconnier (coordonnateur pour l'organisation des TAP) et de la pause méridienne.

Maëlle et Adeline remplaceront Amandine (bricolage) durant les TAP par une activité « danse Hip-hop ».

Pour la pause méridienne, Rudy remplacera Amandine sur le second service. Johann (animateur des FRANCAS) remplacera Elisa qui a quitté ses fonctions auprès de l'Office, le jeudi et le vendredi.

Beaucoup de changements donc pour ces dernières semaines de l'année. Les plannings TAP ont été modifiés en conséquence par Pascal Braconnier et sont maintenant en ligne sur le site internet de l'école.

- Deux nouvelles AESH ont été recrutées par la direction académique pour aider deux élèves de l'école qui étaient en attente. Merci à vos représentants de parents d'élèves au conseil d'école qui se sont investis pour essayer d'accélérer le recrutement.
- Dernier point qui concerne davantage les élèves en élémentaire, on observe que plusieurs enfants de différentes classes apportent des bonbons à l'école. **Je vous rappelle que c'est rigoureusement interdit par le règlement intérieur.** Merci de veiller à ce que vos enfants ne glissent rien dans leur cartable et leurs poches avant de partir le matin et également le midi quand ils rentrent manger à la maison.

Bonne cinquième période,

Pour l'équipe enseignante,
Anne-Lise Moncomble